



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

suicide

Question écrite n° 101115

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le niveau élevé de suicides en France. En février 2016, l'Observatoire national du suicide évaluait à près de 10 000 le nombre de suicides chaque année, soit environ 25 par jour. Toutefois, il s'agit d'une estimation, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), estimant qu'« en raison d'erreurs ou d'absence de codage parmi les 558 408 certificats de décès, le nombre de suicides se rapproche plus vraisemblablement des 10 700 décès ». Les taux de sous-estimation varient selon les régions, jusqu'à atteindre 46 % dans certaines d'entre elles. En Normandie, 646 décès par suicide ont été enregistrés en 2012, le département de l'Orne étant particulièrement touché. Alors que le taux de mortalité par suicide est de 16,7 pour 100 000 habitants dans toute la population, deux catégories d'âge présentent une surmortalité : les 45-54 ans (25,1 suicides pour 100 000 habitants) et les plus de 75 ans (30 suicides pour 100 000 habitants), tandis qu'en milieu rural, selon une étude menée entre 2007 et 2009, 161 suicides d'agriculteurs ont été constatés chaque année en moyenne, soit environ un tous les deux jours. En outre, les tentatives de suicide sont vingt fois plus nombreuses que le nombre de suicides. Elles sont principalement le fait de femmes, notamment jeunes entre 15 et 20 ans et, dans une moindre mesure, âgées de 40 à 50 ans. Elle souhaiterait donc connaître quelles mesures nouvelles elle entend prendre pour lutter contre ce fléau, la solitude, la dépression, la maladie physique et les problèmes de couple ou de famille, figurant comme des causes majeures, chacun étant souvent démuni face à ces situations.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101115

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9889